

2^{ème} année de Capacité en Droit

CONVOCATION AUX EXAMENS DE MAI-JUIN 2016

AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCATION

Ne peuvent se présenter aux examens
 que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique
 au Centre audiovisuel

Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens

Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin (17, rue Saint Hippolyte 75013 Paris)

Métro : Glacière ou Gobelins

Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 1heure pour les épreuves de 3h.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur numéro d'étudiant.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.

EPREUVES ECRITES

Filière « Administration » :

DROIT FISCAL	Mercredi 18 Mai	De 14h00 à 17h00	Amphi 2
DROIT ADMINISTRATIF	Jeudi 19 Mai	de 14h00 à 17h00	Amphi 2

Filière « Carrières judiciaires » :

DROIT PENAL	Mercredi 18 Mai	de 14h00 à 17h00	Amphi 2
PROCEDURE CIVILE	Jeudi 19 Mai	de 9h30 à 12h30	Amphi 2

Filière « Entreprises » :

DROIT FISCAL	Mercredi 18 Mai	de 14h00 à 17h00	Amphi 2
DROIT COMMERCIAL	Jeudi 19 Mai	de 9h30 à 12h30	Amphi 2
DROIT SOCIAL	Jeudi 19 Mai	de 14h00 à 17h00	Amphi 2

Aucun document n'est autorisé

RAPPEL : Toute défaillance à une matière fait obstacle à la validation de vos examens.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants en situation de handicap auxquels il est demandé de se faire connaître au secrétariat

avant le 07 avril 2016 à l'adresse suivante : cavcapa@univ-paris1.fr.

RESULTATS : Les résultats seront communiqués le **3 juin 2016**

Les oraux pour les étudiants admissibles aux écrits auront lieu SOUS RESERVE DE MODIFICATION le jeudi 09 juin et le vendredi 10 juin 2016.